

Le PRÉSIDENT: De toutes façons, cet organisme a droit à l'existence, c'est une organisation légale.

M. GREEN: Monsieur le président, nos représentants aux Nations Unies ont participé aux débats sur les propositions que soutiennent à présent ces gens; nos représentants ont pris position et je ne crois pas que personne au Canada ne puisse accuser les Canadiens aux Nations Unies d'avoir étudié le problème avec parti pris. Là-bas, la discussion fut très longue et l'on a fait preuve de beaucoup de patience. Nous en connaissons les résultats. Il est bien certain que notre Comité n'a pas pour but de permettre à un groupement, dont la loyauté est assurée à un autre pays que le Canada, de se servir de notre Comité comme instrument de diffusion de sa propagande par tout le pays. Une telle tactique aurait sûrement son effet, car un tas de gens irréfléchis diront: "Il doit y avoir du bon dans ce qu'ils disent puisque le Comité des Affaires extérieures discute leurs vues." M. MacInnis affirme que nous aurions là l'occasion de combattre cette propagande, mais nous n'avons pas du tout cette faculté. Ils viennent ici et font des déclarations outrées qui seront sûrement publiées. Nous ne sommes pas du tout en mesure de répandre le même genre de propagande, et je pense qu'il est temps que les représentants du peuple canadien cessent d'être les dupes de ces communistes. Leur intention n'est pas de nous convaincre; ils connaissent très bien notre sentiment sur ces questions. Ils veulent seulement se servir de nous pour répandre leur propagande d'un bout à l'autre du Canada. Je crois que le Comité commettrait une grave erreur en permettant qu'on se serve de lui à de telles fins.

M. GOODE: Qu'on me permette d'exprimer mon opinion en marge de ma proposition. Je partage entièrement l'avis de M. Green. Nous ne formons pas un comité de propagande. On a maintes fois soutenu à la Chambre que nous formons un comité à caractère non politique. Chaque fois que j'ai siégé au sein de ce Comité, je n'ai pas souvenir qu'on ait parlé de politique. J'approuve M. Green lorsqu'il vous demande de refuser à ces gens de venir témoigner. Je suis personnellement d'avis qu'Endicott et sa troupe veulent faire servir notre Comité à leurs fins et, comme l'a fait remarquer M. Green, nous n'avons pas les moyens de riposter. A mon sens, ces gens ne sont pas des Canadiens. Ils tentent d'utiliser tous les moyens possibles, si nous leur en laissons le loisir, pour faire connaître au peuple canadien, ou à ceux qui sont assez naïfs pour les croire par l'entremise de notre Comité, le point de vue russe. Ce n'est peut-être pas le moment de parler ainsi, mais si je me trouvais à Ottawa au moment où notre Comité jugerait bon de les recevoir, je ne voudrais pas siéger au sein du Comité en présence de ces gens. Je n'éprouve aucune sympathie pour eux. Je suis passablement convaincu que le Comité n'en a pas non plus, et si ces gens cherchent à se présenter ici pour fins de propagande, je vous demanderais, monsieur le président, de mettre ma proposition au vote et de voir à ce qu'ils ne soient pas admis.

Le PRÉSIDENT: Je me contenterai de faire observer qu'il est vrai que ces gens peuvent répandre leur propagande devant notre Comité, mais il est vrai également que nous avons le pouvoir de répondre à cette propagande.

M. GAUTHIER (*Portneuf*): C'est très bien si nous sommes aussi bien organisés qu'eux, mais nous ne le sommes pas.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous autre chose à dire?

M. DECORE: Nous ferions mieux de ne pas nous abaisser.

M. RICHARD: Je dirai simplement qu'il n'est pas nécessaire de répondre à cette lettre immédiatement. Nous avons du travail à faire et j'espère que nous n'allons pas perdre notre temps à discuter le cas Endicott. Quand nous aurons fini nos travaux, nous discuterons de cette question, nous nous occuperons de la requête.